



## Communiqué de presse – 28/03/2025

### Malgré des avancées, un paquet vin qui élude complètement le soutien au développement des TPE artisanales familiales du secteur

**La Commission européenne vient de présenter son projet de réforme de la politique viticole, dit "paquet vin". Un texte décevant pour la CEVI (Confédération Européenne des Vignerons Indépendants) qui avait activement partagé ses propositions visant à renforcer la résilience des entreprises de Vignerons Indépendants et à soutenir leur performance sur les marchés.**

Alors qu'elle souhaitait voir étoffée la "boîte à outils" de gestion de crise à la main des Etats membres, la CEVI se félicite d'avoir été entendue s'agissant de l'intégration d'une mesure d'arrachage à l'article 216 du règlement OCM ou de la prolongation des autorisations de replantation, qui permettront aux vignerons de mieux adapter leurs pratiques aux réalités économiques et agronomiques du terrain. Par ailleurs, les efforts de simplification en matière d'étiquetage numérique, ainsi que l'allongement de la durée de la mesure « promotion », constituent eux aussi des avancées concrètes que la CEVI appelait de ses vœux.

Mais ce projet de réforme laisse aussi un sérieux goût d'inachevé, puisqu'il ignore plusieurs des recommandations du Groupe de Haut-Niveau (GHN) qui nous semblaient déterminantes pour l'avenir de la filière.

« Nous regrettons l'absence de certaines recommandations-clés du GHN, comme l'amélioration des outils de gestion des risques ou la possibilité d'une gestion financière pluriannuelle des programmes sectoriels. Face à la multiplication des aléas et des difficultés rencontrées par le secteur, ces leviers sont pourtant essentiels », souligne Samuel Masse, président de la CEVI.

Plus préoccupant encore : ce texte entérine **une vision de la viticulture fondée uniquement sur la concentration des exploitations et la massification de l'offre, incarnée par la montée en puissance des Organisations de Producteurs**. Une erreur de jugement autant qu'une approche incompatible avec la réalité des entreprises artisanales et familiales que nous représentons, dont la réussite repose sur la différenciation de leur production. L'absence d'un dispositif spécifique de promotion dédié aux petits producteurs, pourtant recommandé par le GHN, et l'exclusion des organisations représentatives des Vignerons Indépendants des dispositifs de soutien à l'œnotourisme, illustrent une conception trop uniforme du secteur ignorant les échecs du passé et la réalité de nos entreprises.

« La Viticulture Indépendante représente plus de la moitié de la production de vin en Europe. Elle est un pilier de l'économie rurale, de la biodiversité et du lien au territoire. La politique viticole européenne ne peut pas faire l'impasse sur cette réalité, ignorée par la Commission et qui devra être prise en compte par les colégislateurs. Alors que nous faisons face à un tournant générationnel dans un contexte géopolitique aussi instable que polarisé, nous avons le sentiment que ce texte fait fausse route. », rappelle Samuel Masse.

La CEVI poursuivra son travail auprès des institutions européennes dans les prochaines semaines pour faire entendre la voix des Vignerons Indépendants et défendre une viticulture à taille humaine, porteuse de sens, créatrice de valeur, durable et vivante.

Contact presse : Roman Moret, Policy adviser  
[r.moret@cevi-eciw.eu](mailto:r.moret@cevi-eciw.eu), +33 6 07 07 78 03

A propos : La CEVI est la seule organisation qui représente et défend les intérêts des Vignerons Indépendants au niveau européen. Les Vignerons Indépendants sont des entrepreneurs à la tête de leurs micros, petites et moyennes entreprises (PME), qui sont souvent de type familial. Cultivant leurs vignes et produisant le vin qu'ils vendent eux-mêmes, ils font tout, de la vigne au verre, contribuant ainsi au développement du tissu entrepreneurial de l'Union européenne et au dynamisme des territoires viticoles. La CEVI représente les Vignerons Indépendants de 12 pays européens. On compte aujourd'hui en Europe 200 000 Vignerons Indépendants.

**CEVI – Confédération Européenne des Vignerons Indépendants**

18 Avenue Winston Churchill CS60009 – 94227 CHARENTON-LE-PONT CEDEX

+ 33 6 07 07 78 03 ■ [info@cevi-eciw.eu](mailto:info@cevi-eciw.eu)

SIRET 480 960 715 00021 ■ [www.cevi-eciw.eu](http://www.cevi-eciw.eu)

FRANCE ■ PORTUGAL ■ SUISSE ■ LUXEMBOURG  
HONGRIE ■ SLOVENIE ■ ITALIE ■ BULGARIE  
BELGIQUE ■ GRÈCE ■ RÉPUBLIQUE TCHÈQUE ■ ESPAGNE